

Nous ajouterons toutefois un mot, c'est que l'auteur, dans le but de procurer aux plus simples fidèles ce qu'il avait si heureusement fait en faveur des personnes plus instruites, a extrait de son grand ouvrage ce qui concerne l'explication de la messe et des vêpres, y ajoutant, sous une nouvelle forme, les prières ordinaires des Eucologes, les hymnes du Romain et du Parisien. Puisse cet excellent livre parvenir bientôt à la troisième édition, et se répandre, ainsi que les deux autres, dans toute la France ! Les chefs des maisons d'éducation, dont je connais par expérience l'embarras à cette époque de l'année, en feront un excellent prix pour leurs élèves. Je crois pouvoir leur assurer qu'ils y trouveront une instruction solide et un intérêt au moins égal à celui des livres frivoles dont la lecture ne laisse rien dans l'esprit des jeunes gens.

L'abbé S....., chanoine,
ancien directeur d'une maison d'éducation.

VIE DE SAINT ÉTIENNE HARDING, ABBÉ DE CITEAUX.

Nos lecteurs nous ont souvent entendu faire l'éloge de ces vies de saints anglais, écrites par les membres les plus pieux et les plus remarquables de l'école puseyiste. Un jeune écrivain dont les ouvrages ont utilement servi chez nos voisins et chez nous la cause du Catholicisme et de la liberté, M. Jules Gondon, a publié en français, avec l'approbation de plusieurs de nos vénérables évêques, la *Vie de saint Augustin de Cantorbéry*, due à la plume de M. Oakeley, et les plus savans et sévères catholiques n'ont rien trouvé à reprendre dans ce travail, où le traducteur n'avait pas eu à modifier un mot, bien qu'à cette époque l'auteur fût encore engagé dans les liens de l'hérésie. Nous en pouvons dire autant de la *Vie de saint Etienne Harding*, abbé et fondateur de Cîteaux, par M. John Dobrée Dalgairns. C'est un livre charmant, plein de science, et constamment animé des sentimens de la foi la plus tendre et la plus vive. Nous recommandons à nos lecteurs ce brillant tableau de la sainteté monastique au moyen-âge. En lisant la version élégante et fidèle que vient d'en donner Mlle. Mélanie Van-Bervliet, ils comprendront qu'on ait fait à M. Dalgairns l'honneur de lui ravir la paternité de son livre pour l'attribuer à l'illustre M. Newman.

L'histoire de saint Etienne abonde en récits du plus haut intérêt. Elle fait admirablement comprendre le mérite, le bonheur et l'utilité de la vie monastique. C'est une chose douce et humiliante en même temps, pour nous autres, froids enfans de l'Eglise, de voir à quel point les biens qu'elle nous prodigue, et que nous dédaignons quand nous ne les repoussons pas amèrement, paraissent, désirables à ceux qui en sont privés. M. Dalgairns et ses amis, hommes pleins d'intelligence et de cœur, ont été poussés dans le sein fécond du Catholicisme par l'étude de ces belles institutions qui ne manquent pas moins à la générosité de leurs âmes qu'à la prospérité de leur florissante et glorieuse patrie. Qu'il faut que la vérité soit forte, et qu'il faut qu'elle soit belle pour vaincre ainsi les préjugés de la naissance, de l'éducation, de la nationalité et les intérêts les plus considérables de la vie, après l'intérêt du salut ! car c'est de tout cela que ces heureux convertis ont triomphé. Honorons-les, félicitons-les, profitons de leurs travaux et de leurs exemples, et remercions Mlle Van-Bervliet d'avoir mis son ferme talent au service de tant de nobles efforts. Le succès l'en récompensera ; nous ne doutons pas que sa traduction, faite avec goût, imprimée avec soin, ne franchisse bientôt les frontières de la Belgique et ne devienne un des livres les plus goûtés des familles françaises qui aiment et qui prient les saints. *Univers.*

VARIÉTÉS.

LA GROTTÉ D'AJACCIO.

Non loin d'Ajaccio, ville aux maisons blanches, sise entre deux mers, comme Corinthe, on remarque près du golfe des pierres colossales, à demi cachées par les plantes vigoureuses qui les couvrent et les entourent.

Là, chaque matin, en 1774, un enfant venait étudier les leçons que lui avait données à apprendre un oncle dont la maison subsiste encore à la droite du rocher. Là, cet enfant oubliait ses leçons pour courir à la chasse d'un papillon, ou pour regarder une abeille qui bourdonnait de fleur en fleur ; puis il reprenait son livre avec regret, et il se mettait à loger dans sa mémoire les éléments de la grammaire française de M. Lhomond.

Cette grotte est située au milieu d'un plateau couronné de cañiers, d'amaudiers et d'oliviers. On n'y arrive que par une étroite issue. Trois masses de granit d'une énorme grosseur, et qui s'inclinent l'un sur l'autre forment une espèce d'abri ouvert par devant, et que tapisent, au fond, de la mousse et du lierre. L'intérieur a trois mètres et demi de profondeur sur deux de hauteur. On trouve autour de la grotte, comme dans sa cavité, des sièges en pierres, et ces sièges

sont couverts de noms que l'on est venu y inscrire, ainsi que le font les pèlerins à l'autel de l'objet de leur culte. C'est que l'enfant qui oubliait sa grammaire pour un papillon ou pour une abeille, cet enfant, alors pauvre et inconnu, s'appelait Napoléon Buonaparte.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

NOTICE AUX CONTRACTEURS.

DES Propositions seront reçues à l'Office du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, jusqu'au 24 Septembre pour l'Avancement, la Maçonnerie et le Pontage d'une division de la route s'étendant de la Rivière St. Laurent jusqu'au village de St. Hyacinthe, c'est à-dire, sur une longueur de 30 milles.

Les plans, et spécifications seront exhibés et les informations voulues délivrables à la chambre de l'Ingénieur à l'Office de la Compagnie, le 15 Septembre, ou plus tard.

Les personnes qui offriront de contracter pour l'ouvrage ou une partie, seront requises d'accompagner leurs propositions de références satisfaisantes.

Par l'ordre du Conseil,

THOMAS STEERS,
Secrétaire.

MAISON D'ÉDUCATION POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR LES DAMES DU SACRÉ-CŒUR.

SAINT JACQUES DE L'ACHIGAN.

District de Montréal.

CET ÉTABLISSEMENT renferme dans son plan d'éducation tout ce qui peut former les jeunes personnes aux vertus et aux connaissances convenables à leur sexe. La nourriture est saine et abondante. Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à entretenir ou à améliorer la santé, et à donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la bonne tenue. En maladie, on leur prodigue de soins assidus, et la vigilance est continuelle en tous lieux. Un vaste terrain offre aux élèves une agréable promenade.

ENSEIGNEMENT.

Le cours d'instruction renferme l'Étude de la Religion; la Lecture, l'Écriture, la Grammaire française et la Grammaire anglaise, l'Arithmétique, la Géographie Moderne, l'Histoire Sainte, l'Histoire du Canada, l'Économie domestique, la Couture, la Broderie, &c.

CONDITIONS.

Pension entière.	£12 10 5	Par an, payable par quartier, et toujours en avance.
Demi pension.	6 5 0	
Blanchissage.	2 0 0	
Papier, Plumes, Livrés, &c.	1 10 0	

Des Leçons de Piano seront données aux élèves, si les les parens le désirent. Elles seront de £6 par an, payables par quartier et en avance comme les autres articles.

Les ports de lettres, les frais de maladie sont à la charge des parens.

On ne fait aucune remise aux parens quand ils retirent leurs enfans avant la fin du Trimestre, à moins que ce ne soit pour des raisons majeures.

TROUSSEAU.

Les jours ordinaires les élèves peuvent porter tel habillement décent qu'elle veulent ; mais les Dimanches et les Mercredis, elles ont en hiver une Robe de Mérinos vert foncé. L'été elles portent une Robe rose en Dillau. Chacune doit avoir, outre les deux robes de chaque uniforme, une Robe blanche en Malin de ; douze Chemises, douze paires de Bas, douze Mouchoirs de poche, douze petits Coils en toile blanche, douze Serviettes, de table, douze Essuie-mains, trois paires de Draps, deux paires de Couvertures de laine, six Jupes ou Robes de dessous, six Robes de nuit, un Voile blanc et un Voile noir en net uni, un Garde-Soleil, deux Cuillers, une grande et une petite, une Fourchette, un Couteau, un Tumbler, une Boîte à peignes, une Boîte à ouvrage, un Baquet pour les baigns de pieds, une Bole pour se laver, etc.

OBSERVATIONS.

Les jeunes personnes non Catholiques seront tenues de se conformer aux exercices religieux publics de la maison. Toutefois, on évite d'exercer aucune influence sur leurs croyances religieuses.

Les parens recevront tous les six mois le bulletin de la santé, de la conduite et des progrès de leurs enfans.

Les élèves ne peuvent recevoir de visite que le Mercredi. Ces visites sont restreintes à celles des pères et des mères, des oncles, des tantes, des frères et sœurs. On n'admettra les autres personnes qu'avec l'autorisation expresse des parens.

Chaque année les élèves auront une vacance de quatre semaines; elles pourront passer ce temps ou dans leurs familles ou dans l'institution.

Aucune élève ne pourra être admise pour moins d'un trimestre.

Toutes les lettres aux élèves devront être affranchies.

Les parens qui ne résideraient pas dans le village sont priés d'indiquer une personne y résidant, chargée de payer la pension et de recevoir l'élève dans le cas où sa sortie serait jugée nécessaire par quelque circonstance imprévue.

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

CE nouvel Institut sous la présidence de M. MANSEAU, Vicaire-Général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 Septembre.

En attendant l'arrivée des Frères de l'Ordre de St. Viateur qui doivent avoir la conduite de cette Maison, des Ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la Lecture et l'Écriture tant en anglais qu'en français et les premières règles. Mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'Arithmétique dans toutes ses branches, la Tenue des Livres de compte, la Géographie, l'Usage des Globes, l'Histoire et le Dessin; enfin toutes les parties de l'instruction qui sont les plus en usage dans le monde. Dans le cours de l'année, on sera en mesure de donner aussi des leçons de Musique aux élèves pour le Piano et l'Orgue dans le but de former des organistes pour les campagnes.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront, afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de Maîtres Religieux; mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension.

Pour les conditions on pourra s'adresser à Messire Manseau, Président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parens à y envoyer leurs enfans.